



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 avril 2008
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », à sa 5867^e séance tenue le 15 avril 2008, le Président du Conseil a fait la déclaration suivante en son nom :

« Le Conseil de sécurité, rappelant sa résolution 1773 (2007), ainsi que les déclarations de son président concernant le Liban, accueille avec satisfaction les rapports du Secrétaire général en date des 30 octobre 2007 (S/2007/641) et 28 février 2008 (S/2008/135).

Le Conseil déclare à nouveau combien il tient à ce que toutes les dispositions de la résolution 1701 (2006) soient intégralement appliquées et réaffirme qu'il appuie vigoureusement l'action menée par le Secrétaire général à cet égard.

Le Conseil prend note du progrès réalisé dans la mise en œuvre de la résolution 1701, ainsi que des préoccupations exprimées par le Secrétaire général, et il insiste sur la nécessité d'aller encore de l'avant sur toutes les questions essentielles, condition *sine qua non* d'un cessez-le-feu permanent et de la solution à long terme évoqués par le Secrétaire général dans ses rapports.

Le Conseil demande à toutes les parties, en particulier à celles de la région, de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la résolution 1701, notamment en coopérant sans réserve avec le Secrétaire général à cet égard.

Le Conseil renouvelle son appui sans réserve à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et demande à toutes les parties d'honorer leurs obligations concernant la sécurité du personnel des Nations Unies. Il se félicite que la coopération entre la FINUL et les Forces armées libanaises ait été encore renforcée.

Le Conseil souligne l'importance d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient et la nécessité d'y parvenir, sur la base de toutes ses résolutions sur la question, y compris ses résolutions 242 (1967) du 22 novembre 1967 et 338 (1973) du 22 octobre 1973. »

